LE CONFLIT DE LA MÉTALLURGIE

Un ordre du jour important des délégués des usines de la région valenciennoise

Les délégués des usines métallurgiques de la région valenciennoise se sont réunis hier dans la salle du Colombe, à la Croix d'Anzin, pour prendre position sur la sentence Schneider.

De l'ensemble du débat, il résulte que c'est avec une complète unanimité que les délégués ont fait confiance à leurs dirigeants et qu'ils ont ratifié les décisions prises par le Congrès de Lille.

La séance fut présidée par M. Dubreucq, délégué du syndicat de Blanc-Misseron, assisté des membres du bureau de l'Union. On notait aussi la présence de M. Lécutiez, représentant la Fédération des collaborateurs et techniciens. L'ordre du jour suivant résume la réunion :

« Les délégués d'usines et les cadres syndicaux de l'Union des métaux de Valenciennes et environs, après avoir entendu MM. Charles Bourneton, secrétaire de l'U. D. et arbitre ouvrier, ainsi que Jules Boussingault, secrétaire de l'Union, commenter la sentence de M. Schneider, expliquer les décisions prises au Congrès de Lille, enregistrent que les salaires obtenus par la sentence Suquet sont augmentés de 0.27 pour les ouvriers adultes et 0.10 pour les jeunes.

» Ils protestent contre le fait que les salaires des apprentis et petites mains ne bénéficient point de ce nouveau rajustement.

» Ils acceptent entièrement les décisions du Congrès du 11e groupe nommant une Commission pour s'entretenir avec la Fédération des métaux et la C. G. T. pour sauvegarder les avantages obtenus par la classe ouvrière et par les accords Matignon et pour préparer la convention collective départementale destinée à remplacer les conventions collectives qui viennent à expiration.

» Ils protestent énergiquement contre les manœuvres du Sénat et du patronat autour du statut du travail.

» Ils n'accepteront jamais le retour en arrière et l'asservissement de la classe ouvrière.

» Ils ne sauront se soumettre à un statut du travail qui n'accordera pas la garantie réclamée et promise à la C.G.T.

» Ils enregistrent avec satisfaction que les métallurgistes du Nord, par leur force et leur ténacité, ont montré la voie pour garantir l'esprit des accords Matignon et les avantages accomplis.

» Ils se séparent en renouvelant leur confiance à leurs dirigeants syndicaux et à M. Bourneton qu'ils remercient pour l'ardeur et la compétence qu'il a mises à défendre les droits acquis ».

Le conflit des mineurs de Denain

Les mineurs étendent le champ de leurs revendications

Nous avons annoncé hier la grave décision prise par les mineurs de Denain de se mettre en grève mercredi matin à la suite de la décision prise par la compagnie d'Anzin de renvoyer à l'issue de quelques incidents, un ouvrier de la fosse Renard.

La direction des mines d'Anzin avait accepté de recevoir hier une délégation ouvrière. Cette délégation, qui était composée de MM. Wantelet, président du syndicat du Bassin ; Lemoine et Danguin, secrétaires généraux et Bouchez, délégué mineur de Renard fut reçue par MM. Pauzat, directeur général ; Delandre, ingénieur en chef des services du fond et Pothiez, directeur divisionnaire.

A l'issue de l'entretien la compagnie proposait de conserver au service des mines l'ouvrier objet de ces sanctions, mais de le mettre à pied pour huit jours et de l'affecter dorénavant à la fosse Agache.

Un cahier de revendications

La délégation ouvrière enregistra cette proposition qu'elle devait soumettre à 17 heures, à l'ensemble des délégués avant de la transmettre aux ouvriers.

La réunion des délégués s'est tenue dans la salle des conférences de la bourse du travail en présence de MM. Lemoine et Danguin, qui exposèrent les résultats des conversations avec la compagnie des mines d'Anzin et la proposition faite. Cette proposition provoqua une longue discussion au cours de laquelle des avis très différents furent émis.

Néanmoins finalement, les délégués se mirent d'accord pour provoquer jeudi à 15 h., au siège du syndicat, une réunion du syndicat du bureau syndical du Bassin.

Au cours de cette réunion, il sera établi un cahier de revendications qui sera ensuite transmis dans toutes les sections syndicales. Ce cahier portera sur de nombreux points. Il comportera toutes les revendications des mineurs et notamment : la question du boisage à 1 m. 80 que le syndicat veut absolument voir aboli ; une demande très pressante de réintégration immédiate des trois ouvriers à la fosse Renard, etc. Enfin il posera devant l'ensemble des mineurs la question de l'augmentation des salaires.

Une assemblée aura lieu lundi

Il a été envisagé, d'autre part, une réunion de l'ensemble des délégués de la surface et du fond, ainsi que des secrétaires de sections lundi prochain à 16 h. 30 au siège. Cette assemblée aura à se prononcer sur le cahier de revendications. Ce cahier sera remis à la compagnie à qui l'on fixera une date pour engager la discussion.

Enfin prévoyant le cas où il serait obligé de passer à l'action pour faire aboutir ses revendications, le syndicat des mineurs du bassin d'Anzin va alerter également les mineurs des bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

Des satisfactions

Telles sont les décisions de l'assemblée des délégués. Ces décisions ont été communiquées à 20 h., à l'assemblée des mineurs de Denain qui s'est tenue à la bourse du travail. Si l'éventualité d'une grève immédiate paraît écartée, on peut dire néanmoins que l'ensemble des mineurs se montre fortement décidé à obtenir les satisfactions qu'ils réclament.

M. LE COLONEL O. DESPREZ, ORIGINAIRE DE WATTEN EST NOMMÉ COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE FRANCAISE

M. le Colonel Octave Desprez, vient d'être nommé Commandant de la Gendarmerie Nationale Française.

Il est né à Watten, le 27 novembre 1880 et est le fils de M. Henri Desprez, qui était à l'époque brigadier de gendarmerie et de Madame, née Sophie Thaon.

On sait que M. le Général Picquendal originaire de Watten également, est commandant de notre artillerie. Ces deux chefs honorent la commune où ils sont nés.

Le double assassinat de Thimougies

Un ouvrier agricole a été arrêté, mais il nie toute participation au crime

Les événements se sont précipités en ces dernières heures d'enquête et il semble que le Parquet de **Tournai** soit actuellement sur une piste sérieuse.

Tout d'abord, les agents judiciaires ont découvert une somme de 16 000 francs sous le grabat des frères Verrier. Pourquoi l'assassin n'a-t-il pas songé à fouiller cette cachette, que les voleurs connaissent habituellement bien ? Probablement parce que le vol ne fut pas, comme on l'a pensé jusqu'ici, le véritable mobile du crime. Quel autre mobile a donc pu guider l'assassin ? Celui peut-être de faire disparaître les occupants de la petite ferme pour la rendre disponible ; et il semble que ce soit cette thèse qui ait amené l'arrestation du nommé Marcel Bourgeois, âgé de 25 ans, domestique de ferme, qui a travaillé souvent dans les exploitations agricoles de **Forest, Thimougies et Montrœul**, et qui aurait eu l'intention de reprendre une ferme.

Ce Marcel Bourgeois, qui a été arrêté à **Tournai**, dans une maison de la rue de Pont, a été écroué à la prison, après avoir été interrogé par M. Lhoir, juge d'instruction. Ce n'est pas un inconnu de la police. Son nom fut cité au cours de l'enquête sur les vols multiples commis il y a quelques mois à Tournai.

Au cours de la journée de dimanche, la Justice a poursuivi ses investigations ; elle a interrogé longuement un nommé M.D., fiancé de la fille de Ducoulombier, qui découvrit le crime, puis les nommés Vansige et Hennebicq, de **Thimougies** et, enfin, le père et la tante de Bourgeois.

Ce dernier se défend bien et nie toute participation au crime. Il a à nouveau été interrogé dans l'après-midi de lundi. On a saisi chez lui une paire de souliers que le juge d'instruction va examiner attentivement aux fins de savoir s'ils ne correspondent pas aux empreintes de pas relevées autour de la maison des frères Verrier.

L'enquête se poursuit activement. Le Parquet est descendu à nouveau à Thimougies, lundi après-midi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PÊCHEURS DU NORD

Le Syndicat des Pêcheurs à la ligne et riverains du Nord informe ses nombreux adhérents que son assemblée générale aura lieu le dimanche 6 mars à 14 h. précises dans la salle des Ambassadeurs à Lille. Ouverture des portes à 13 h. 20.

Après les allocutions d'usage et les rapports de l'exercice écoulé, il sera tiré une tombola gratuite comportant de nombreux lots de valeur, offerts par les commerçants et industriels.

De nombreux parlementaires ont tenu à manifester aux chevaliers de la gaule leur sympathie agissante et tout particulièrement M. Paul THELLIER, ancien ministre de l'Agriculture qui lors de son passage au pouvoir créa le Centre National d'Hydrobiologie à Fouencamps près d'Amiens, magnifique début de l'organisation scientifique et rationnelle de la pêche fluviale en France, qui offre aux pêcheurs une splendide coupe ciselée en métal argenté.

M. C. SAINT-VENANT, député-maire de Lille qui a offert, lui aussi, une très belle coupe ; M. MAHIEU, sénateur, qui a offert une jolie canne à pêche ; M. Louis MASSON, député, conseiller général, qui a offert un objet d'art.

M. Pierre DELFORTRIE, ancien conseiller général, qui à la suite d'une collecte faite parmi les industriels, a fait parvenir 9 000 fr. pour rempoissonner le nouveau cantonnement de pêche des fossés de la Citadelle a offert, en outre, un splendide service de table en porcelaine. M. THELLIER DE PONCHEVILLE, président de la Fédération des Chasseurs et Pêcheurs qui a fait don d'un magnifique service à café ; M. Roy, banquier, qui a fait don de 20 billets de loterie, etc. etc. Une partie de ces dons sera exposée chez M. Bombeke, rue des Ponts de Comines à partir de dimanche matin. Le syndicat s'excuse de ne pouvoir les exposer tous, vue leur grand nombre.

Le jour de l'Assemblée générale, à 20 h. 30, une séance de cinéma gratuite sera offerte aux adhérents et à leur famille. Elle comportera des vues de pêche sensationnelles et quelques films amusants.

Les convocations, qui sont en cours d'expédition, indiquent les endroits où les syndiqués pourront prendre leur carte. Seules les cartes de Lille seront cette année à la disposition des retardataires à l'entrée de la salle des Ambassadeurs.

Le syndicat, qui est la plus importante et la plus active société de pêche à la ligne de France, donne à ses adhérents le droit de pêcher à trois lignes dans 331 kilomètres de cours d'eau. Il met à la disposition de ses membres durant toute l'année des trains à demi-tarif desservant tous ses lots. La nouvelle organisation des fossés de la Citadelle va leur permettre, en outre de se livrer à leur sport favori sans frais et déplacement et dans un cadre tout particulièrement charmant et pittoresque.

Les repeuplements

Le Syndicat des Pêcheurs du Nord a fait déverser 350 kilogs de gardons et 100 kilogs de tanches au cul de sac du canal de **Seclin** le lundi 28 février, à 14 h. 30.

Le mardi 1er mars, il a fait mettre à l'étang du Petit large à **Bouchain**, 300 kilogs de gardons et 100 kilogs à l'écluse de **Lourches** ; 150 kilogs de tanches ont été mis en outre dans le nouveau cantonnement des fossés de la citadelle à 16 h. 30.

Le mercredi 2 mars, il fera immerger dans le canal de la Bourre, au **Pont-Ghislain**, 250 kilogs de gardons ; 200 kilogs seront d'autre part déversés dans la Lys au **Pont-de-Nieppe**, à 15 h. 30.

Ces repeuplements intensifs, vont être complétés d'ici peu par des immersions de brochets, carpes, tanches, perches, anguilles, et « Gambusia Olbrocki », de façon que cet été les pêcheurs lillois aient à leur disposition un cantonnement de pêche digne de la capitale des Flandres.

Le syndicat des Pêcheurs a accordé à nouveau son concours à la Foire Commerciale de Lille qui, pour le début d'avril, organisera une nouvelle Exposition de Chasse et Pêche qui s'annonce comme devant être encore plus intéressante que celle de l'an dernier.

L'assemblée générale ayant lieu le dimanche 6 mars à 14 h., dans la salle des Ambassadeurs, à **Lille**, les syndiqués sont priés de prendre note qu'ils doivent prendre leur carte aux dépôts indiqués dans la convocation et que seules les cartes de Lille seront à la disposition des intéressés à l'entrée de la salle.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI
les sports du nord
le plus fort tirage des régionaux sportifs - Le numéro : 40 cent.

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'UNION FÉDÉRALE DES A. C. A TOURCOING

Tous les adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre sont à nouveau informés de ce que le Congrès départemental se tiendra à Tourcoing, le dimanche 6 mars. Ils sont très instamment priés d'y assister en grand nombre ainsi qu'au banquet qui suivra l'assemblée générale (Prix du banquet : 18 francs).

Ils peuvent prendre toutes indications au siège 41, rue de Roubaix.

LES RÉCLAMATIONS DE L'UNION RÉGIONALE DES COMITÉS DE CHOMEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Une lettre, dont voici les principaux passages, a été envoyée par l'Union Régionale des Comités de Chômeurs du Nord et du Pas-de-Calais, à MM. Ramadier, ministre du Travail ; Marchandeau, ministre des Finances :

« Nous attirons votre bienveillante attention sur la pénible et douloureuse situation qui est faite aux cinquante mille chômeurs secourus des régions du Nord et du Pas-de-Calais, qui éprouvent d'énormes difficultés pour vivre, en raison des modiques allocations qu'ils perçoivent, qui ne sont plus compatibles avec la hausse constante du coût de la vie, et notamment des denrées de première nécessité.

» Nous vous rappelons, Monsieur le Président du Conseil, que depuis le 26 août 1936, date à laquelle les sans-travail bénéficièrent d'une augmentation d'environ 12 %, le taux de ces allocations est resté le même, alors que le bulletin officiel du Ministère du Travail, pour le troisième trimestre 1937, accusait une hausse de 60 % dans l'alimentation.

» Nous osons espérer, une fois de plus que le Gouvernement s'inspirera de la grande détresse dans laquelle sont plongées des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne sont nullement responsables de la crise économique et qu'il ne tardera pas à appliquer les réformes indispensables incluses dans le programme du Rassemblement Populaire, que réclament avec force les sans-travail de ce pays.

» L'ouverture des grands travaux, car leur souci avant tout est celui de vivre en travaillant ; la retraite aux vieux travailleurs ; le fonds national de chômage, mais en attendant : le relèvement du taux de leur allocation de chômage pour l'amélioration de leur malheureux sort. »

LES TROIS « 5 » des « Régions Libérées »

Dans quelques jours, le samedi 5 mars, sera tirée à Béthune la série 5 de la Loterie des Régions Libérées, qui comporte plus d'un gagnant sur cinq.

D'aucuns ont certainement voulu voir un heureux présage dans cette rencontre des trois chiffres 5 et c'est sans doute ce qui explique que les billets de 50 fr et les cinquièmes officiels deviennent excessivement rares.

Le Comité s'efforce de reclasser les légers stocks restant et rappelle en tout cas que la série jumelle qui suivra comporte exactement les mêmes caractéristiques. Elle sera tirée au début d'avril, à Verdun.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Chambre des mises en accusation

VERS LES ASSISES

La Chambre des *Mises en Accusation* a mardi, renvoyé devant les assises du *Nord*, la *femme Billoire* qui, à Valenciennes, tua son mari.

Et devant les Assises du Pas-de-Calais le boulonnais Eugène Verove qui, poussé par la jalousie, tua sa compagne d'un coup de revolver.

***

D'autre part, le maintien en détention a été prononcé contre Henri Eloire, inculpé de violences au **Cateau** et les polonais Wikerski et Lukasik, détenus pour cambriolage et recel à **Bruay**.

UNE ENFANT DE DEUX ANS ÉBOUILLANTÉE A WASQUEHAL

Un malheureux accident est survenu à Wasquehal, dans l'habitation de la famille Vanriest-Roos, dont le chef, M. Jules Vanriest, exerce la profession de serrurier, 63, rue de Roubaix, dans le quartier du Capreau.

On ne sait trop comment, la petite Ginette Vanriest, âgée de deux ans, est tombée dans une bassine d'eau bouillante, ce qui lui occasionna de graves brûlures, et malgré tous les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Butin fils l'infortunée fillette expira peu après dans d'atroces souffrances.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

UN TRISTE MARDI-GRAS

Tout le monde regrette les beaux et joyeux mardis gras d'avant guerre, qui nous permettaient d'assister à d'admirables mascarades et à des intrigues qui sont passées dans le domaine de l'oubli. Hier, journée creuse en notre ville. La journée se déroula comme les autres, sans aucune diversion. Le Mardi Gras existe bien encore sur le calendrier, mais on ne s'en intéresse plus et c'est dommage, car c'est une belle fête populaire qui disparaît.

CINQUANTE ANS DE MARIAGE

La liste des noces d'or s'allonge. On vient d'y inscrire les noms des époux Verbeken-Limpens, demeurant 248, rue de l'Epeule, qui célébreront eux aussi leur jubilé de cinquante ans de mariage, le lundi de Pâques.

Les époux VERBEKEN-LIMPENS (Ph. Egalité)

Né le 8 mai 1859, M. Théophile Verbeken épousa à Roubaix le 7 août 1887, Clémence Limpens, de six ans sa cadette.

Lui, était tisserand aux Etablissements Vanoutryve ; elle, liseuse de dessins à la même firme... Ils eurent quatre enfants dont l'un est mort ; deux firent la guerre, l'un revint mutilé. Ils ont maintenant six petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Le vieux papa a fait la campagne du Tonkin ; il est titulaire de la carte du Combattant.

Tous deux coulent maintenant des jours paisibles.

La Maison LERUSTE, 61, r. St-Jacques (ne pas confondre) informe sa Clientèle que la reconstruction de son usine étant terminée, elle fera, pour cette quinzaine, des prix excessivement bas. **Hâtez-vous d'en profiter !**

A l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats

Une petite réunion familiale a groupé avant hier au tour de M. Antoine Motte, président d'honneur et des membres du comité les choristes et leurs familles.

Avant le repas d'usage qui fut, comme de coutume agrémenté par des chansons, il avait été procédé à la distribution des primes d'assiduité aux répétitions et aux sorties. Chacun put ainsi emporter la récompense de son dévouement et de sa bonne volonté à l'Orphéon.

La soirée se termina dans la gaîté générale en attendant une autre occasion que tous saisiront volontiers pour resserrer encore les liens d'amitié qui unissent tous les membres.

A la Grande Fanfare de Roubaix

A l'issue de la répétition de vendredi dernier, une manifestation spontanée, empreinte de la plus cordiale simplicité s'est déroulée en l'honneur de M. Georges Bauwens, membre de la société, qui vient d'être élevé au grade d'officier de l'Instruction publique.

En quelques mots aimables, M. Philippe Lesaffre, président, félicita le nouveau promu et lui dit la joie de tous les musiciens de lui voir obtenir une récompense, aussi justement méritée, par une carrière consacrée si complètement à l'art musical.

Tandis que l'on trinquait en son honneur, M. Georges Bauwens, se dit très touché de cette manifestation où il connaissait la vieille tradition d'amitié de la grande fanfare, et il assura la société de tout son dévouement.

Un vivat clôtura la petite fête et chacun s'en fut heureux de cette gentille soirée.

SECTION D'AVIATION POPULAIRE DE ROUBAIX-TOURCOING

Le Comité rappelle aux élèves inscrits à la Section d'Aviation Populaire que le certificat d'études primaires officiel est nécessaire et obligatoire pour l'admission aux cours d'aviation populaire. Les élèves de la section, non titulaires du certificat d'études primaires oficiel et qui désirent passer cet examen à titre de l'Aviation Populaire, sont invités à faire parvenir d'urgence leur candidature aeu secrétaire général, M. Pierre Jeanssens, S.A.P., Aérodrome de Flers (Nord), ou 73, rue Echevin, à Lys-lez-Lannoy (Nord).

ELECTION AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MUTUALITE

Les délégués des Sociétés de Secours Mutuels appelés à prendre part au scrutin du 6 mars, pour l'élection de leur représentant au sein du Conseil Supérieur de la Mutualité, sont informés que le bureau de vote sera installé à la Mairie, salle des Adjudications.

Le scrutin sera ouvert de 9 à 13 h.

PERSONNES ATTEINTES de l'Estomac, du foie, des intestins, buvez aujourd'hui même à vos repas, les eaux de source « **DU CHÊNE** ».
En vente dans les pharmacies. 3523

AVIS AUX RIVERAINS DE LA RUE DE L'ALOUETTE

L'Administration municipale ayant l'intention de faire entreprendre des travaux de restauration de la chaussée pavée de la rue de l'Alouette, dès lundi prochain 7 mars, les riverains de la dite rue qui désirent se raccorder, avant la construction du béton de fondation, au nouvel égout central récemment construit, devront remettre immédiatement leur pétition à la Direction des Travaux municipaux, en vue de l'établissement du branchement.

Ceux qui demanderont le raccordement de leur propriété à l'aqueduc après l'exécution de la nouvelle chaussée seront tenus de payer, en plus de la construction du branchement, une plus-value de 78 fr. par mètre courant de chaussée pris dans le sens du branchement.

JARDINS OUVRIERS MUNICIPAUX DU NOUVEAU-ROUBAIX

Les personnes possédant un jardin dans l'un des groupes suivants : Gustave-Delory, Léon-Marlot, Ingres, Horace-Dunet, J.-B.-Weents, et désirant garder ce jardin, sont instamment priées de signer la nouvelle formule de demande à remettre à la Mairie avant le 10 mars. Une permanence fonctionnera salle Marlot-Linné, 213, rue Ingres, les jeudi 3, vendredi 4, samedi 5 mars, de 18 h. 30 à 19 h. 30, et le dimanche 6, de 10 h. 30 à 12 h. Se munir de l'ancienne carte et d'une pièce d'identité.

Les délégués des groupes désignés ci-dessus sont priés d'être présents le jeudi 3 courant, à 18 h. 30, salle Marlot.

La perception des cotisations aura lieu en même temps. Les personnes désireuses d'avoir un jardin sont priées de s'adresser à M. Th. Vanovermeir, rue de Lannoy, 316, à Roubaix.

LE CONCERT DES AMICALES MARLOT-LINNÉ

Le prix des places a été fixé à 3 fr. L'entrée sera gratuite pour les amicalistes sur présentation de leur cartes. Les enfants paieront 1 fr. 50.

Une permanence fonctionnera le jeudi 3 et le samedi 5 mars, de 19 h. à 20 h., salle des fêtes, pour la location.

Il est recommandé de faire numéroter ses places ; faute de prendre cette précaution, vous vous exposeriez à ne plus avoir de places assises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE BELGES

Les invalides de la région sont invités à assister à l'assemblée générale, dimanche 6 mars, à 10 heures, au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, au cours de laquelle la médaille d'or de reconnaissances sera remise à M. Albert Fastenaskale.

Une causerie très importante sera faite par le secrétaire général de la F.N.I., sur le sujet : « Des négociations actuelles et leur influence sur les revendications immédiates de notre Fédération ».

Les invalides de guerre sont invités à se munir de leur attestation d'invalidité.

Sociétés et Comités

AMICALE LAKANAL et AMICALE DES ARTS. — Les Comités rappellent que c'est samedi prochain à 20 h. qu'aura lieu le bal salle des fêtes de l'Ecole de filles, rue de l'Industrie. Ils invitent de façon pressante les parents des membres à y assister. Le jazz Red-Star assumera la direction musicale. Un contrôle rigoureux sera exercé. L'entrée se fera sur présentation de deux cartes pour les cavaliers, une carte pour les dames. Après le bal : Surprise.

CERCLE « LES XL ». — *Ce mercredi, à 19 h. 15, au siège, répétition générale.*

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD. — Permanence : Ce mercredi 28, rue Pauvrée, café Pandore, de 19 h. 30 à 20 h. 30. — Jeudi, 13, rue du Pays, de 17 à 19 h. pour tous renseignements, comptabilité, fiscalité, contentieux, etc...

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Ce mercredi, à 20 h., répétition obligatoire pour tous les musiciens. Etude d'un nouveau programme pour un prochain concert.

MARCHANDS DE CHARBONS DETAILLANTS. — Ce mercredi, réunion générale à 19 h., au siège La Rotonde.

HARMONIE DU PILE. — Ce mercredi, répétition générale à 19 h. 45. Nouveaux morceaux à l'étude en vue des fêtes de Pâques. Cours de solfège par le professeur M. Bel, à 19 h.

— Dimanche 6 mars, de 9 à 12 h. cours d'instrument par le professeur M. Victor Doulnois.

AMICALE LAVOISIER. — Le Comité porte à la connaissance de ses membres que l'Amical organise un bal le samedi 12 mars. Entrée : 1 franc.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Excelsior R.-T.** : Résultats des matches de football du 27 :

Cadets - O. Lillois	2-1
Amateurs A - Oignies	3-2
Amateurs B - Racing Rbx 3	0-4
Juniors B - U. S. T.	3-0
Juniors C - A. Crétinier	3-0
Juniors D - S.O. Wos 2	1-4
Minimes B - S. C. Fivois	0-1
Minimes C - Stade Roubaix	4-0
Minimes D - E. I. Lille	0-6
Pupilles A - F. A. B. S.	4-1
Pupilles B - Iris Lillois	0-3
Pupilles C - A. Crétinier	0-4

BOXE. — **Académie des Sports de Roubaix** : MM. les membres d'honneur et honoraires qui se disposent à assister au grand gala des « Gueules Cassées » dimanche, à Roubaix, sont priés de faire retenir leurs places au plus tôt au siège Café Dubus, 41, rue du Chemin de Fer, Télép. 328.53.

AVIRON. — **Cercle Nautique l'Aviron de Roubaix** : Jeudi à 19 h., au Parc des Sports culture physique obligatoire pour tous les rameurs et barreurs.

Samedi, au siège « La Rotonde », ducasse à pierrots annuelle ; inscriptions jusque vendredi au Café La Rotonde, rue Pierre Motte.

LUTTE. — **Lutteurs Club Pierre de Roubaix** : Les entraînements sont dirigés par le professeur Statislas Drymala, douze fois champion de France des Polonais, représentant de la Pologne aux championnats d'Europe 1937 ; ils ont lieu pour les débutants le mercredi de 18 à 20 h. et le samedi de 15 à 17 h. ; pour les lutteurs 1re série : mardi et jeudi de 18 à 20 h.. Entraînement général de 7 h. à 12 h. le dimanche.

Inscriptions au siège, 265 bis, rue Jules Guesde.

PREPARATION MILITAIRE. — **L'Ancienne** : Dimanche 6 mars, marche mensuelle : la marche sera coupée d'exercices pratiques importants et suivie d'un tir au fusil de guerre ; toute absence non motivée sera sévèrement sanctionnée. Rendez-vous au siège à 8 heures.

PING-PONG. — **Académie des Sports de Roubaix** : Ce mercredi et jeudi, les tabels seront toute la journée à la disposition des joueurs. Les équipiers classés sont priés d'assister à l'entraînement de ce soir.

Les équipes 2, 3 et 4 demandent des matches sur leur tables pour samedi et dimanche. Ecrire au siège ou téléphoner.

JEUX DIVERS

FLECHETTES. — Samedi 5 mars, au café Raymond, 129, rue de la Gare, partie de fléchettes en 21 x 41 entre Raymond de la Gare et Désiré, du Hutin ; au pas à 17 h.

Le Dr GILLET
Créateur de la SYMPATHICOTHERAPIE
pour satisfaire de très nombreuses demandes de malades donnera *lui-même* une consultation le jeudi 3 Mars, de 13 à 15 h., à l'Hôtel Royal, à Lille. 9333

ETAT CIVIL

Naissances. — Denise Deweer, rue Bernard, 82, née rue de Maufait, 72 ; Christiane Delzenne, rue de Cartigny, 44, née rue Daubenton, 82 ; André Vansteenkiste, rue d'Alger, 327 ; Denis Danvers, rue de Cartigny, 261, né rue de Cartigny, 71 ; Yvette Vlieghe, rue Sainte-Elisabeth, 14 ; Arlette Devos, rue de l'Epeule, 103, cité Laureyns, 3 ; Josette Taintignies, rue Ed.-Vaillant, cité Delcroix, 4.

Publications de mariages. — Alfred Leveugle, tourneur en fer, rue Lacroix, impasse Beaufort, 5 et Hélène Dewasmes, retordeuse, de Wattrelos.

Décès. — Maria Deleporte, veuve Paris, 68 ans, rue de Barbieux, 35 ; Anne Rosier, veuve Catoire, 82 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Adéline Richard, 77 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Stéphanie Moeyaert veuve aVndecaveye, 80 ans, rue de Barbieux, 35 ; Alexandre Largillier, 69 ans, rue de Barbieux, 35.

WATTRELOS

S. O. R. d'Infanterie. — Le directeur de l'école nous prie de rappeler que l'autorité militaire ayant besoin des renseignements demandés, les élèves qui ne les ont pas encore fournis, doivent, dans leur intérêt, se munir pour la séance de ce soir, dernier délai, de leur livret militaire avec fascicule de mobilisation. Ceux qui ne pourraient y assister, devront remettre leur livret à un camarade.

Amicale du Plouys. — Ce soir, mercredi, à 19 h. 30, à l'école, réunion des deux commissions.

Prisonniers civils de guerre. — Samedi, 5, au Café J. Delattre, Grand Place permanence de 14 à 18 h. Dimanche 6, permanence de 9 à 11 heures. Des formules pour la demande de la médaille sont à la disposition des intéressés. Dernier délai, 14 mars.

Jardins ouvriers du Vélodrome. — La fête fédérale organisée par la Fédération des jardins ouvriers de Roubaix et environs aura lieu le dimanche 27 mars, à l'Hippodrome de Roubaix, en deux séances (matinée et soirée). Pour la location les Jardiniers du Vélodrome devront se présenter au siège, 130, rue Faidherbe, le samedi 5 mars, de 15 à 17 heures et non pas de 13 à 18 heures et le dimanche 6 mars, de 10 à 12 heures et non pas de 9 à 12 heures.

Une tombola gratuite terminera chacune des deux séances. Tous renseignements complémentaires seront donnés à l'inscription.

Chiffre d'affaires. — Ordre des perceptions, lettres A à E, le 1er mars ; F à K, le 2 ; Q à U, le 4 ; V à Z, le 5. Bureau ouvert pour les retardataires les 11, 18 et 25, de 8 à 11 heures.

Consultations de nourrissons. — Jeudi à 9 heures, à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30, à la salle des fêtes de la rue Jean Jaurès.

Parti démocrate populaire. — Voici les numéros gagnants de la tombola de la fête du 27 février :

155	167	198	151	192	197	190	295	267
265	209	255	247	284	288	280	212	256
208	329	341	[illegible]	312	374	338	371	318
380	386	352	309	321	388	464	440	462
436	491	414	418	452	458	489	447	577
579	506	508	552	599	544	523	584	561
643	610	642	682	625	701	748	759	788
795	744	711	779	728	705	767	704	867
812	862	841	834	859	829	823	866	899

Les lots peuvent être retirés dès à présent au siège café Delcroix, 15 Grand Place, sur présentation du programme et jusqu'au 15 mars.

Etat civil. — Naissance : Thérèse Vanhoutte, rue de la Baillerie, 216.

Décès : Julien Verdebout, 72 ans, homme de peine, rue du Petit Château, 29 ; Marie Cornil, épouse Vanneste 47 ans s. p., rue Beaurepaire, 81 ; Ludivine Paublan, épouse Nottebar, 72 ans, rue des Poilus, 2 ; Maria Bouchart, Vve Vandecaveye, 86 ans, rue du Congo, 40.

CROIX

La remise des palmes académiques à M. Grève

Une belle manifestation de sympathie s'est déroulée au café de la salle des fêtes en l'honneur de M. Crève, directeur de l'Union Chorale et du Cercle Symphonique Croisien, à l'occasion de la remise à ce dernier des palmes académiques.

Autour du nouveau décoré, on remarquait, MM. le docteur Sueur, président d'honneur et Rose, président actif du Cercle symphonique Croisien ; Vandekerkhove, président d'honneur ; Lamarque, vice-président d'honneur ; Bouttemy, président de l'Union Chorale ; Carlier, ancien directeur d'école et des représentants des sociétés musicales et chorales de Croix.

Ce fut M. Carlier, qui remit à M. Crève, les insignes de sa décoration, au milieu des applaudissements des musiciens et des choristes. Puis des discours furent prononcés par MM. Rose ; Bouttemy et le docteur Sueur, qui rendirent hommage au zèle dévoué et au talent du directeur du Cercle Symphonique et de l'Union Chorale, lui marquant leur vive reconnaissance. Un élève, le jeune Moreau lut également une adresse à M. Crève. Puis MM. Roupain, président de la Musique Municipale ; Gaby, président fondateur des Trompettes La Renaissance ; Dewas, président de la chorale Sainte-Cécile apportèrent les félicitations de leurs groupements au nouveau décoré.

En sandwich, sur une tartine beurrée un ROLLMOPS CHARLES SIMON

LES FUNÉRAILLES DE M. LHCTELLERIE ADJOINT AU MAIRE

Mardi après-midi, ont eu lieu les funérailles de M. Emile Lhotellerie, adjoint au maire, ancien instituteur à Roubaix, délégué cantonal, vice-président du comité de l'Auberge de la Jeunesse de la clique scolaire des A.L. et de l'Harmonie La Fraternelle ; secrétaire général de la Fédération des Amicales Laïques, trésorier de la section locale des combattants républicains.

La levée du corps eut lieu à l'Hôtel de Ville, où la dépouille mortelle de M. Lhotellerie avait été déposée lundi après-midi, dans le hall central pour recevoir un dernier hommage de la population croisienne.

Ouvrant la marche du cortège funèbre la clique scolaire précédait les enfants des écoles, les délégations du corps enseignant, les délégations des amicales laïques, de la Ligue des droits de l'homme, de la Libre-Pensée, des A.C. républicains, du parti socialiste. L'Harmonie La Fraternelle était suivie des délégations des sociétés locales et du personnel municipal conduit par MM. Carpentier, secrétaire général et Mesdtagh, secrétaire général, adjoint de la mairie.

Devant le char funèbre s'avançait le conseil municipal, ayant à sa tête, MM. Seigneur, maire et Vandenas, adjoint. Le corbillard était entouré de MM. Sory, président de la Fédération du Nord et du P.-de-C. des A.C. républicains ; Gahyde, président des délégués cantonaux ; Grosse, du parti socialiste ; le docteur Ducamp, ami personnel du défunt ; Dupré, député, président de la ligue des droits de l'homme et du citoyen ; Malbrancq, de la loge maçonnique « La Fidélité » ; Carlier, inspecteur primaire ; Montois, adjoint au maire. Puis venait la famille et derrière elle la foule des amis du défunt.

On remarquait de nombreuses personnalités du monde politique, du corps enseignant, des associations d'A.C. et d'Amicales laïques, etc. Citons MM. Beauvois, maire de Fresnes-sur-Escaut ; Debeune, bourgmestre de Menin ; Verbeugt et Vanherpe, adjoints au maire de Roubaix ; Deborghère et Prot, adjoints au maire de Tourcoing ; Desquennes, maire de Flers, des représentants des communes voisins ; le Capitaine Olivier commandant les brigades de gendarmerie de Roubaix ; Robert, inspecteur départemental honoraire du travail ; la plupart des présidents des sociétés locales ; Cordonnier, secrétaire général des délégués cantonaux ; Rys, président de la F.A.L. de Croix, etc.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Rys, au nom de la Fédération des Amicales Laïques ; Sory au nom des A.C. républicains ; Malbrancq, de la loge maçonnique ; Dupré, de la Ligue des droits de l'Homme ; Grosse, du parti soialiste ; Seigneur, au nom de l'administration municipale ; Fourgous, des délégués cantonaux de Roubaix ; Charlier, inspecteur primaire, rendant hommage à la généreuse activité du défunt dont ils rappelèrent la belle carrière.

Ajoutons qu'un service d'ordre fut organisé avec tact par M. Beaudroit, commissaaire de police.

AU COMITÉ DES FÊTES DU BAS-SAINT-PIERRE

Le Comité du Bas-St-Pierre organise à l'occasion de la Mi-Carême, le 27 mars, de 19 h. à minuit, dans la salle du Café St-Pierre, salle St-Pierre, un grand crochet (amateurs), suivi de bal, avec le concours assuré du jazz Verouster.

L'inscription des amateurs pour le Crochet, se fait chez M. Léon Bouzin, cafetier, 2, rue St-Pierre. Il est prudent de se faire inscrire au plus tôt le nombre de candidats étant limité.

Le Comité a également décidé l'élection d'une reine et de demoiselles d'honneur pour les festivités qui se dérouleront les 16, 17 et 18 avril. Les jeunes filles désireuses de prendre part à ce concours sont priées de se faire inscrire chez M. F. Godrin, café des Rentreurs, rue Lavoisiers, 15.

Société de secours mutuels St-Pierre. — La société de secours mutuels St-Pierre a tenu une assemblée dimanche à son siège sous la présidence de M. Polleveys, entouré des membres de la Commission.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion par M. Denis, secrétaire adjoint, il est recommandé aux sociétaires de se faire régler chaque mois les prestations auxquelles ils ont droit.

M. Polleveys demande aux membres de la société d'activer la propagande autour d'eux pour recruter de nouveaux adhérents. Il souligne les nombreux avantages qu'accorde la société. Après avoir signalé l'augmentation des indemnités de la Caisse Chirurgicale et soumis à l'approbation membres, eut lieu le tirage de la tombola.

Contributions directes. — Aujourd'hui mercredi, le contrôleur recevra à la Mairie de 14 à 17 h.

Amicale Kléber. — Bibliothèque aujourd'hui mercredi de 18 à 19 h., à l'école.

Etat Civil. — Naissances : Debusschère Jacques, rue J.-Jaurès, 68 ; Vanhuysse Laurette, rue de l'Avenir, 58 (rue des Ogiers 177).

WASQUEHAL

Le tournoi des « Amis de Wasquehal ». — Le grand tournoi de manille mis sur pied par les « Amis de Wasquehal », se poursuivra samedi prochain chez Dumoulin, 38, rue Sadi-Carnot et chez R. Corbusier, 33, rue de Marcq, où les inscriptions seront reçues de 16 à 18 h. 30. Dans chaque jeu 125 fr. de prix.

Un cycliste est blessé par une automobile qui poursuivit sa route

Ayant passé la soirée de lundi avec quelques amis au café tenu par M. Lipe, rue Philippe-le-Bon, M. Léon Vandevelde, âgé de 31 ans, demeurant chez ses parents, 67 rue Louise-Michel, dans le quartier du Capreau, regagnait vers 23 h. son domicile, en bicyclette, lorsque à hauteur de la rue Testelin, il fut renversé par une voiture qui descendait la rue de Tourcoing et venait de doubler une autre auto.

Les deux voitures continuèrent leur route et l'infortuné cycliste qui était tombé sur le trottoir, resta évanoui. Ce ne fut que vers une heure du matin que deux habitants de la rue de Tourcoing, MM. Robert Decock et René Dervaux, de passage à cet endroit, purent venir en aide au blessé, qui reçut sans tarder les soins de M. le docteur Butin fils.

Ce praticien constata que M. Vandevelde avait une fracture de l'épaule, ainsi que diverses contusions. M. Vandevelde père se chargea d'informer la police locale et porta plainte entre les mains de M. Rousselet, commissaire de police, contre l'auteur de l'accident.

A ce sujet M. le commissaire nous prie d'inviter l'automobiliste qui a été doublé lundi soir vers 23 h. rue de Tourcoing, ainsi que le propriétaire du véhicule tamponneur, qui a très bien pu causer involontairement cet accident sans s'en apercevoir, à se faire connaître d'urgence au bureau de police, rue Jean-Macé. Téléphone 506.16 Lille.

La soirée des « Amis de l'Union ». — La soirée dansante annuelle organisée par les « Amis de l'Union », se déroulera dimanche prochain à 19 h. 30, à la salle des Fêtes, rue Jean-Macé. Elle est organisée au profit des joueurs sous les drapeaux et de la caisse de secours des « Amis de l'Union ». Les organisateurs se sont assurés le concours d'un orchestre réputé.

A.C. Républicains. — Permanence au siège, 67, rue de Roubaix, jeudi de 18 h. 30 à 20 h. 30.

Section de gymnastique du Capreau. — Ce soir mercredi et vendredi, répétition générale à la salle Besson, rue Turgot. Pupilles à 18 h., adultes à 19 h.

Consultation des nourrissons. — Jeudi à la salle annexe, rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres A à D) à 14 h. 30.

Chiffre d'affaires. — Perception à la salle des Fêtes, rue Jean-Macé, vendredi de 9 h. 30 à 11 h.

Clique scolaire du Capreau. — Répétition générale jeudi à la salle annexe rue de Roubaix. Tambours à 18 h. 30, clairons à 19 h.

Mouvement de l'Etat Civil. — La statistique démographique de février 1938 s'établit ainsi qu'il suit : 10 déclarations de naissances (4 garçons et 6 filles) contre 9 décès (6 hommes, 2 femmes et un mort-né). Au cours du même mois, quatre mariages ont été célébrés et il a été enregistré en outre trois transcriptions de décès.

LANNOY

A L'ORPHEON MICHELET

Cette société chorale, qui groupe un grand nombre d'anciens élèves et d'amis de l'école laïque, ne reste pas inactive. Sous la direction de leur chef, M. G. Duponchelle, les choristes mettent au point actuellement, différents chœurs, qui seront exécutés au cours des prochains concerts et certainement que le vieil Orphéon Lannoyen obtiendra, encore cette année, les succès qu'il mérite. Il est vrai que le dévouement inlassable dont font preuve les dirigeants et la grande camaraderie qui unit les groupement.

Il sera procédé, le 18 mars, au renouvellement de la commission et, à ce sujet, il est rappelé aux membres qui désirent présenter leur candidature, qu'ils doivent en faire part au Président, pour le 11 mars.

Soulignons, enfin, que les dirigeants lancent un appel aux anciens élèves, ayant fréquenté l'école Michelet, pour qu'ils viennent grossir les rangs de la Société où le meilleur accueil leur sera réservé.

Mutuelle Retraite des A.C. de Lannoy-Lys-Toufflers. — Le Conseil d'administration invite les adhérents pensionnés des A.S. et dont la pension est versée par la Caisse Autonome des A.C., à se présenter le dimanche 6 mars, de 10 h. à 11 h. 30, au siège, munis du carnet de pension, pour renseignements.

Une permanence de la « Fraternelle » fonctionnera, aux mêmes heures, pour les demandes et le renouvellement de la carte du Combattant, demandes d'allocation au combattant et tous renseignements.

Cercle Orphéonique des A.C. de Lannoy, Lys, Toufflers. — Répétition de tous les pupitres aujourd'hui mercredi, à 20 heures, au siège.

LEERS

Sociétés Musicales. — Ce soir, mercredi, à 19 h. 30, au café de Mme Vve Prévot, 1, rue de Roubaix, répétition générale de la Symphonie Bernard.

Le même soir, à 20 h., répétition de l'Orphéon Leersois, au café Tjantèle-Decocq, rue Michelet.

Pour l'Harmonie Municipale, la répétition sera donnée demain, jeudi, à 20 h., au café Lory, rue de la Mairie.

Union Belge. — La réunion générale de l'Union Belge de Leers aura lieu le dimanche 6 mars. Elle sera suivie d'une ducasse à pierrots et d'une fête de famille gratuite. Les inscriptions pour la ducasse à pierrots sont reçues au siège, café Lorthioir, rue du Cimetière. Coût : 7 francs.

Un concert de bienfaisance. — L'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques, organise, pour les dimanches 6 et 13 mars, un grand concert de bienfaisance, au profit de la famille de Mme Vve Delrœux. Au programme : « Le Docteur », pièce en un acte, et une opérette en trois actes.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 28 FÉVRIER

Au café. — Le 22 novembre 1937, vers 21 heures, dans un café de La Madeleine, Paul Vandenheude, 53 ans, domicilié à l'Hospice des Incurables, à St-André, se livrait à des violences sur une dame qui consommait. Il a été condamné à 10 jours d'emprisonnement avec sursis.

Les ordres fictifs. — Le 18 mars 1937, le directeur d'une maison de vins de Perpignan portait plainte pour escroqueries contre un représentant, Albert Steenkiste, de *La Madeleine*. Il avait passé des ordres fictifs et il a ainsi escroqué une somme de 1.554 fr 10. Il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis.

Les douaniers avaient raison. — Le 17 juin 1937, des douaniers de Cysoing, qui se trouvaient dans la commune de Chereng, voyaient venir par la Route Nationale deux cyclistes, un homme et une femme. Ils reconnurent en ceux-ci : Georges Delaby, demeurant à *Bachy*, 45, Route Nationale, et Marie Delrue, 41 ans, Pavé du Moulin, à *Chereng*. Tous deux étaient porteurs de tabac étranger. A l'aspect des douaniers, la femme cria à son compagnon : « File, file ! », et ils prirent la fuite. Les douaniers les poursuivirent mais Delaby évita d'être rejoint en traversant la rivière « La Marque » après avoir abandonné sa bicyclette et la marchandise qu'il transportait. La femme ne put également être rejointe.

Le couple fut poursuivi pour fraude en douane, mais à l'audience du 6 octobre 1937, tous deux s'inscrivirent en faux contre les affirmations des douaniers. Ils prétendirent que ce n'étaient pas eux qui avaient été rencontrés par les douaniers.

Le Tribunal ayant sursis à statuer, une information fut ouverte, mais cette information se clôtura par un non-lieu, Delaby Georges et Marie Delrue n'ayant pu établir d'une manière précise leur emploi du temps le jour du 17 juin 1937.

L'affaire de fraude revint donc le 28 février et le Tribunal a condamné Marie Delrue à *2 mois d'emprisonnement* et Georges Delaby à *1 mois d'emprisonnement*. Ils paieront en outre une amende de 500 francs et tous les dépens.

La fraude. — Albert Vanbove, 46 ans, tisserand à *Mouscron*, a été appréhendé le 24 février 1938, à Tourcoing, avec 9 kilogs de tabac étranger. Il a été condamné à *1 mois d'emprisonnement*.

Indésirables. — 15 jours d'emprisonnement à François Ilembarski, 28 ans, manœuvre ; à Yvonne Genaux, 43 ans, employée à *Bruxelles* ; 10 jours à Joseph Wrobel, 50 ans, brocanteur à *Armentières*, 17, rue Jeanne-d'Arc. Tous trois étaient contrevenants à arrêté d'expulsion.